

# NÉGOCIATIONS SALARIALES 2026 (NAO)

## SALAISRES ET RÉMUNÉRATIONS, NOTRE EXIGENCE DE JUSTICE SOCIALE !

Pour 2026, la Direction engagera les Négociations Annuelles Obligatoires dans un contexte financier favorable, marqué par des résultats nets largement excédentaires à l'issue de l'exercice 2025. Les moyens sont là - il est temps de les mobiliser pour les agents.

Sans augmentation générale significative en 2026, notre pouvoir d'achat se dégradera encore, voire s'effondrera si les propositions de la Direction se limitaient à des mesures dérisoires. Une telle négligence constituerait d'ailleurs un mépris inacceptable envers celles et ceux qui, jour et nuit, assurent l'exploitation, la maintenance, l'ingénierie et les Fonctions Support - des métiers indispensables à la continuité du Service public.

**POUR LA CGT :** La reconnaissance salariale des métiers, de leur technicité, des parcours professionnels et de l'engagement humain au service de l'intérêt général n'est pas une option !

### LA CGT-RATP ENTRE DANS LES NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES AVEC LES REVENDICATIONS SUIVANTES :

- **+300 euros brut mensuel pour tous**, pour continuer à combler la perte de notre niveau de vie.
- **Retour à une pente d'échelon à 2 %** : à la mise en place du 13<sup>e</sup> mois à la RATP, l'abaissement à 1,66 % a servi de starter pour lancer une partie de son financement. Aujourd'hui, la productivité a largement augmenté, c'est donc finançable !
- **Prise en charge, pour tous, du transport** sur tout le périmètre d'IDFM.
- **Augmentation et élargissement** de la plage horaire de l'*Allocation Complémentaire de Déplacement*.
- **Augmentation et intégration de la prime QP et de la prime de fonction** dans le statutaire.
- **Élargir la prime panier** pour les travailleurs itinérants et les agents n'ayant pas accès aux restaurants ou points de restauration d'entreprise.
- **Le respect strict du Statut du personnel** avec la gratuité totale des soins pour les agents statutaires (art. 87).
- **La création d'un échelon 32.**

Les richesses existent, produites par le travail des agents eux-mêmes (opérateur·trice·s et encadrant·e·s). Nous en exigeons une répartition équitable et attendons des mesures salariales concrètes, pérennes et socialisées.

**AVEC LA CGT, C'EST MAINTENANT QU'ON AGIT !**

28 JANVIER 2026